

## AD NORMANDIE

-----  
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
-----Réunion du 8 décembre 2022  
-----**Exercice 2022 - Immobilisations – Sortie d'inventaire**

Réuni le jeudi 8 décembre 2022, au siège du Conseil Régional du Normandie et en visioconférence, sous la Présidence de M. Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY, excusée  
Augustin BŒUF,  
Mathieu BRASSE, excusé  
Virginie CAROLO, excusée, pouvoir à Cédric NOUVELOT  
Catherine COUSIN,  
Christophe DORE, excusé  
Pierre ESTORGES,  
Christophe GAUDILLOT, excusé,  
Sophie GAUGAIN, excusée, pouvoir à Catherine MEUNIER  
Jonas HADDAD,  
Timothée HOUSSIN, excusé  
Lynda LAHALLE,  
Pierre-Jean LEDUC,  
Jean-Louis LOUVEL, excusé, pouvoir donné à Jonas HADDAD  
Laurent MARTING,  
Alexandre MARTINI,  
Catherine MEUNIER,  
Hervé MORIN,  
Oumou NIANG-FOUQUET, excusée  
Cédric NOUVELOT,  
Audrey REGNIER, excusée, pouvoir à Catherine COUSIN  
Gilles SERGENT, excusé,  
Valérie TELLIER, excusée, pouvoir à Pierre ESTORGES  
Rodolphe THOMAS,  
Gilles TREUIL, excusé  
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE

Légalement convoqués le 25 novembre 2022,

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,  
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, à l'unanimité des présents et représentés :

- De prononcer la sortie d'inventaire selon la liste annexée à la présente délibération, ce qui représente par compte d'immobilisations :  
Compte 20421 Subvention Impulsion transition Numérique Investissement :  
4 950 €.

Le Président  
Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 28 décembre 2022 après transmission en Préfecture le 19 décembre 2022 et publication le 28 décembre 2022.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Caen.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site :  
[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Sortie d'inventaire  
Biens comptabilisés en 20421 - programme ITN 2018 - Subventions complètement amorties

N°	Libellé	Article	Catégorie	Actif brut	VNC
180012	ITN 18P04465 CHARTON INGENIERIE	20421	Subv Impulsion Transition Numérique	4 950,00	0,00
				4 950,00	0,00

CA du 08/12/2022 délibération 22-